



NOUVEAU MONDE GRAPHITE

RAPPORT DE GESTION

POUR LA PÉRIODE DE SIX MOIS TERMINÉE
LE 30 JUIN 2019

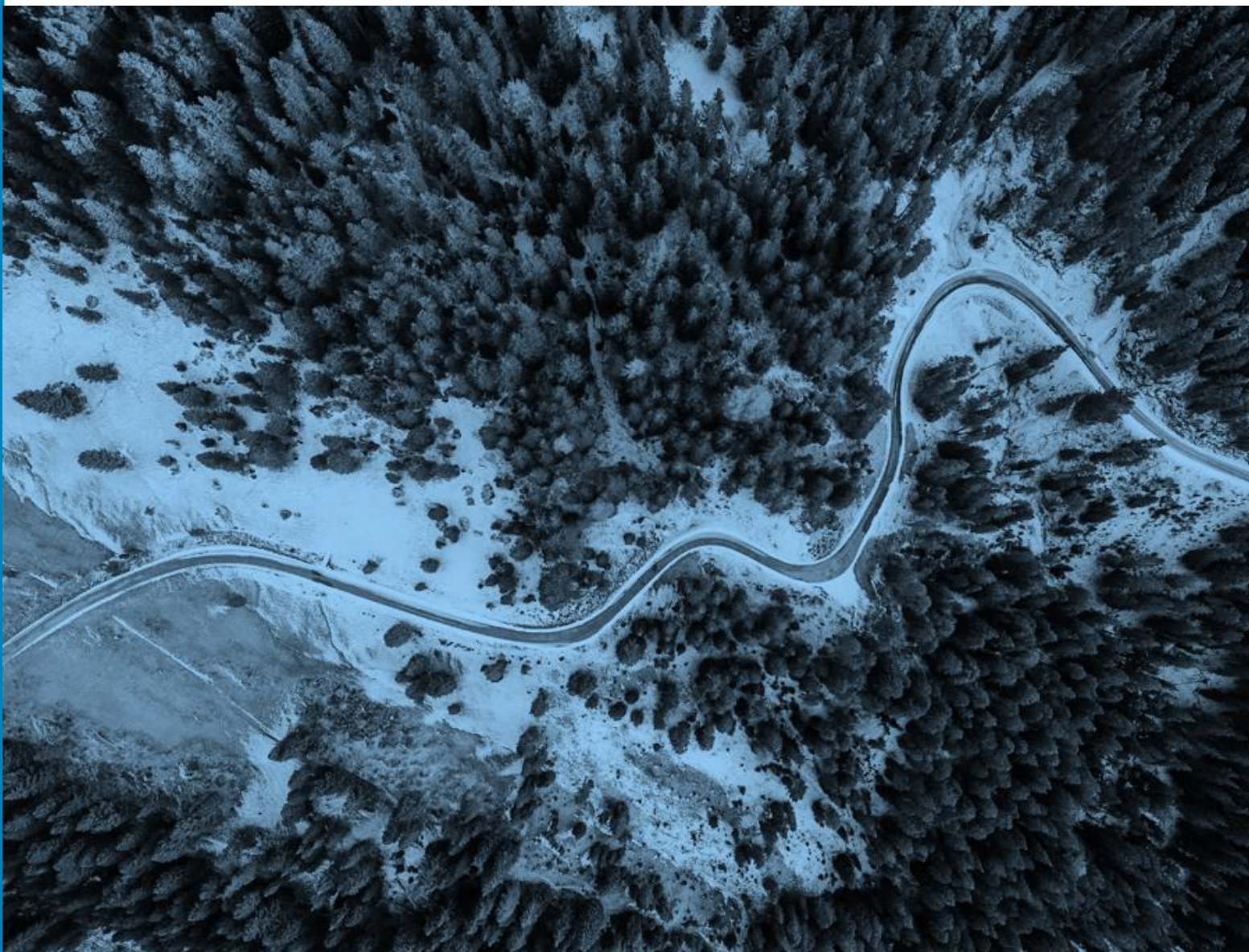


TABLE DES MATIÈRES

1.0 DATE	3
2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS	3
3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION	4
4.0 OBJECTIFS COMMERCIAUX ET FAITS SAILLANTS	5
RÉALISATIONS 2018 ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS	6
RÉALISATIONS MI-ANNÉE 2019	6
OBJECTIFS 2019	7
RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES	8
ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL	9
ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC	11
USINE DE DÉMONSTRATION	11
ÉTUDE DE FAISABILITÉ	12
RESSOURCES	13
ACCORD « OFFTAKE » ET DE MARKETING CONJOINT	13
5.0 DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION	14
6.0 PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES	14
7.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS	14
8.0 REVUE TRIMESTRIELLE	15
9.0 RÉSULTAT DU DEUXIÈME TRIMESTRE	15
10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT	16
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	17
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	17
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	17
11.0 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES	18
12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN	19
13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS	19
14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTES	19
15.0 STRUCTURE DU CAPITAL	19
16.0 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019	20
17.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET INFORMATION CONTINUE	20

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion daté du 28 août 2019 a été préparé en conformité avec le *Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue* et approuvé par le conseil d'administration de la Société.

Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés de Nouveau Monde Graphite Inc. (« la Société ») au 30 juin 2019. Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS »). La devise monétaire de présentation est le dollar canadien (CAD \$) et tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

1.0 DATE

Ce rapport de gestion se rapporte à la période de six mois terminés le 30 juin 2019, avec l'information additionnelle jusqu'au 28 août 2019.

2.0 MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Certains énoncés figurant dans ce document, qui ne sont pas appuyés par des faits historiques, sont d'ordre prospectif, ce qui signifie qu'ils comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementations plus sévères), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les risques politiques entraînés par l'exploitation minière dans des pays en voie de développement, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société » ou « Nouveau Monde » ou « NMG ») est d'avis que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. Cependant, et ce conformément aux dispositions sur l'information prospective contenue dans l'article 5.8

du Règlement 51-102, la Société s'engage à indiquer et analyser, dans les rapports de gestion subséquents, tout écart important entre les résultats réels et l'information ou perspectives financières futures communiquées antérieurement.

3.0 DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE ET CONTINUITÉ DE L'EXPLOITATION

Nouveau Monde Graphite Inc. (la « Société ») a été constituée le 31 décembre 2012 sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Elle se spécialise dans l'exploration et l'évaluation de propriétés minières situées au Québec.

Le 7 février 2017, Entreprises Minières du Nouveau Monde Inc. change de dénomination sociale pour « Nouveau Monde Graphite Inc. ».

Les actions de la Société sont inscrites à la cote de la bourse de croissance TSX sous le symbole NOU. L'adresse du siège social de la Société et sa principale place d'affaires est située au 331 rue Brassard, Saint-Michel-des-Saints, Québec, Canada.

Au 30 juin 2019, la Société avait un fonds de roulement positif de 9 069 811 \$ et un déficit cumulé de 24 583 124 \$ et présentait une perte nette de 2 997 219 \$ pour la période terminée à cette date. Le fonds de roulement comprenait un crédit d'impôt à recevoir de 1 339 098 \$ et une trésorerie et des équivalents de trésorerie de 15 227 487 \$.

Avec les financements complétés durant le trimestre se terminant le 30 juin 2019 (décrite dans la section 10), la direction estime que la Société dispose de fonds suffisants pour faire face à ses obligations et aux dépenses prévues pour les douze prochains mois à mesure qu'elles arrivent à échéance. Pour déterminer si le principe de continuité d'exploitation est valable, la direction tient compte de toute l'information à sa disposition concernant les perspectives de la Société pour au moins les 12 mois suivant la fin de la période de présentation de l'information financière. La poursuite des activités de la Société et le financement de ses activités d'évaluation et de mise en valeur dépendent de la capacité de la directions à obtenir du financement additionnel sous une forme ou une autre, notamment, par une combinaison de partenariats stratégiques, de financements de projet par emprunts, d'accords d'achat et de directions s'emploiera à trouver des sources de financement supplémentaires au besoin, Toutefois, malgré ses succès antérieurs, rien ne garantit qu'elle n'échouera pas dans ses efforts futurs ni que la Société

aura accès à des sources de financement ou pourra conclure des ententes de financement à des conditions acceptables.

Bien que la direction ait pris des mesures pour vérifier le droit de propriété concernant les biens miniers dans lesquels la Société détient une participation conformément aux normes de l'industrie visant la phase courante d'exploration de ces biens, ces procédures ne garantissent pas le titre de propriété à la Société. Le titre de propriété peut être assujéti à des accords antérieurs non reconnus et ne pas être conforme aux exigences en matière de réglementation.

4.0 OBJECTIFS COMMERCIAUX ET FAITS SAILLANTS

La mission de la Société est de devenir un important producteur de graphite, de matériel d'anode pour les batteries Li-Ion et autres produits de graphite à valeur ajoutée, tout en possédant la plus faible empreinte environnementale de l'industrie dans une optique de développement durable pour la région de la Haute-Matawinie. Nouveau Monde souhaite procéder à l'électrification complète de ses activités, ce qui fera d'elle la première mine à ciel ouvert complètement électrifiée. La Société est engagée à développer sa propriété phare, la propriété Matawinie.

La propriété Matawinie comprend 209 claims miniers couvrant 11 300 hectares, dans lesquels la Société possède une participation de 100%. Le bloc de claims Tony est situé à environ 150 km au nord de Montréal, Québec, Canada dans le secteur de Saint-Michel-des-Saints et utilise le réseau public existant. Le bloc de claims Tony, incluant la zone Ouest, est facilement accessible à l'aide des chemins forestiers actuels et se trouve près d'une infrastructure de qualité, incluant des routes pavées et des lignes électriques à haute tension, lesquelles sont nécessaires pour les activités industrielles. La collectivité de Saint-Michel-des-Saints, de même que les collectivités avoisinantes, comprend une abondance de main-d'œuvre qualifiée disponible à la suite de la fin de nombreuses activités d'exploitation forestière.

Une grande partie des blocs de claims Tony est assujéti à un accord de redevance de 2% sur le rendement net de fonderie («RNF») qui peut être racheté par la Société auprès de 3457265 Canada Inc. et par Éric Desaulniers, président et chef de la direction de la Société, avec un total de deux (2) paiements forfaitaires de 1 000 000 \$ (un paiement pour chaque tranche de 1%).

RÉALISATIONS 2018 ET DÉVELOPPEMENTS RÉCENTS

- La construction et la mise en service d'une usine de démonstration ayant la capacité de produire 1 000 tonnes de concentré de graphite naturel en paillette par année. Durant le troisième trimestre, Nouveau Monde a ainsi pu produire ses premières tonnes de graphite ensachées démontrant ainsi leur capacité à fournir un concentré d'une qualité exceptionnelle dans un contexte opérationnel assez comparable à celui de l'usine commerciale.
- La réalisation d'une étude de faisabilité répondant à la norme 43-101 visant la production de 100 000 tonnes de concentré de graphite par année pendant plus de 25 ans (voir communiqué du 25 octobre 2018).
- Une mise à jour importante de la ressource de la zone Ouest du bloc Tony démontrant une ressource indiquée de 95.8M de tonnes à 4.28% Cg (voir communiqué du 27 juin 2018).
- La signature d'une entente de licence et de collaboration avec Hydro-Québec concernant le procédé de transformation du graphite pour son utilisation dans les batteries Li-ion (voir communiqué du 17 mai 2018).
- La signature d'une entente cadre avec le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw (voir communiqué du 12 avril 2018) ainsi que la signature d'une entente de principe avec la municipalité de Saint-Michel-des-Saints (voir communiqué du 24 août 2018). Tout au long de l'année, NMG a participé et organisé plusieurs rencontres et événements dans la communauté, dont la journée porte ouverte tenue le 8 décembre 2018. Jalon important des consultations tenues dans le cadre de la réalisation de l'étude d'impact environnemental et social, plus de 400 personnes ont participé à cette rencontre d'échange avec les experts pour réaliser cette étude. Un sondage réalisé en novembre auprès de 300 répondants de la région indique que 83 % de la population voit le projet positivement (voir communiqué du 18 décembre 2018).

RÉALISATIONS MI-ANNÉE 2019

- La signature le 14 février 2019 d'un accord « offtake » et de marketing conjoint pour des flocons de concentré de graphite devant être produits par Nouveau Monde à ses installations de Saint-Michel-des-Saints avec le Groupe Traxys (voir communiqué du 14 février 2019).
- Le dépôt de l'étude d'impact environnemental et social auprès des autorités ministérielles durant le premier trimestre afin de débiter le processus d'obtention des permis pour la construction et l'opération commerciale (voir communiqué du 11 avril 2019).

- La signature d'une entente de pré-développement pour le projet Matawinie avec le Conseil des Atikamekw de Manawan et le Conseil de la Nation Atikamekw visant la conciliation de leurs droits et de leurs intérêts respectifs concernant les activités de pré-développement, dont celles liées à l'usine de démonstration (voir communiqué du 23 avril 2019).
- Levée de fonds de 12 millions en juin 2019 en ajout à la levée de fonds de 10 millions d'avril 2019 par Pallinghurst, un investisseur minier mondial de premier plan (voir communiqué du 28 juin 2019).

OBJECTIFS 2019-2020

- L'établissement de partenariats de marketing et le début des ventes de concentré de graphite dans le premier semestre. À l'aide de la production de l'usine de démonstration, l'homologation du concentré de graphite auprès des clients principaux sera complétée au cours de 2019 et 2020.
- La construction et la mise en service, avec l'aide de partenaires stratégiques, d'une usine de démonstration de production de graphite sphérique purifié visant le marché des batteries Li-ion. La capacité de purification pourra aussi être utilisée pour purifier des paillettes de différentes tailles pour pénétrer des marchés de niche lucratifs.
- La publication d'une étude économique préliminaire portant sur la production commerciale de 30 000 tonnes par année de graphite sphérique purifié.
- Réalisation de la phase d'ingénierie détaillée pour une usine pilote capable de produire du graphite expansible avec le soutien de partenaires stratégiques. Il s'agit de mettre à l'échelle le processus que Nouveau Monde a utilisé pour la fabrication de produits de graphite expansible en laboratoire.
- Le démarrage de l'ingénierie de détail du projet commercial dont la construction devrait débuter en 2020. Pour ce faire, Nouveau Monde continuera d'embaucher du personnel hautement qualifié dans son équipe de développement pour assurer un suivi de qualité.
- Poursuivre le dialogue et intensifier nos actions d'information et de mobilisation auprès des citoyens et des parties prenantes notamment en matière d'environnement pour présenter et vulgariser les mesures d'atténuation retenues dans le design du projet et relever d'autres préoccupations en lien avec le projet minier.

RELATIONS AVEC LES PARTIES PRENANTES

La région de la Haute-Matawinie a une vocation récréative et forestière. Sa réputation est bien établie en raison de ses attractions naturelles qui comprennent de grands espaces, des forêts, des rivières, des lacs et des paysages. La communauté a été durement touchée par la fermeture des deux principaux employeurs de l'industrie forestière au cours de la dernière décennie. La communauté se remet lentement, mais la plupart comprend la nécessité de diversifier l'économie locale qui ne peut pas dépendre uniquement de l'industrie du bois d'œuvre et du bois comme il était le cas depuis plus d'un siècle. La Société considère ce contexte dans la conception et la planification de l'opération.

Depuis 2015, la Société a tenu plus de 50 réunions d'information et d'échange, dont quatre étaient ouvertes au public. Deux constatations majeures apparaissent. Certains propriétaires de chalet et villégiateurs ont exprimé des inquiétudes, notamment en ce qui concerne les impacts environnementaux appréhendés, tandis que la majorité des organisations locales, les Premières Nations et les résidents sont favorables au projet, principalement en raison des possibilités de revitalisation économique à long terme et ce, à condition de respecter l'environnement et la communauté.

La Société est ouverte à un dialogue constructif pour répondre à toutes les préoccupations ou attentes des organisations locales, des premières nations et des résidents. En mai 2017, un comité d'accompagnement a été implanté, qui vise à créer et à maintenir la confiance avec les parties prenantes tout au long du processus de développement minier et à intégrer les préoccupations et les attentes dans la conception du projet. Depuis la création du comité, plusieurs rencontres ont eu lieu afin de permettre aux membres de démystifier les concepts miniers et de s'approprier le projet tout en émettant quelques recommandations à ce sujet. Des portes ouvertes ont également eu lieu en décembre 2018. Plus de 400 citoyens de la région ont pris part à ces portes ouvertes qui leur ont permis de rencontrer les employés de la Société ainsi que des experts qui les attendaient pour répondre à leurs questions dans le cadre de l'Étude d'impact environnemental et social.

Le 18 décembre 2018, la Société rendait public les résultats d'un sondage réalisé par la firme Léger dans lequel 83% des répondants donnent une note positive au projet pour la région alors que 9% des répondants au total jugent que le projet est assez (4%) ou très négatif (5%) pour la région. Ce sondage, réalisé du 9 au 25 novembre 2018 avant l'activité porte ouverte tenue par NMG le samedi 8 décembre, démontre que 84% des répondants sont d'avis que Nouveau Monde Graphite a fait jusqu'à maintenant suffisamment d'efforts pour tenir la population informée de l'évolution du projet.

« Parmi les répondants, la quasi-totalité s'accorde pour dire que le projet aura des retombées économiques pour les municipalités et les commerces de la Haute-Matawinie (92%). Dans une moindre mesure, ils pensent également que le projet peut s'intégrer au territoire en modifiant peu leur qualité de vie (74%) et la qualité de l'environnement (66%). », peut-on lire dans le rapport de recherche.

Ce sondage illustre aussi que les éléments auxquels les répondants sont les plus sensibles, en ordre d'importance, sont : les retombées économiques, les opportunités d'emplois, suivis de la qualité des eaux de surface et la faune aquatique.

Le 23 avril 2019, la Société, en collaboration avec le Conseil des Atikamekw de Manawan (« CDAM ») et le Conseil de la Nation Atikamekw (« CNA »), annonce la signature d'une entente de pré-développement (« EPD ») pour le projet Matawinie. L'EPD vise la conciliation de leurs droits et de leurs intérêts respectifs concernant les activités de pré-développement, dont celles liées à l'usine de démonstration et dans le cadre de laquelle ils s'engagent à négocier une Entente sur les répercussions et les avantages (« ERA ») relativement au projet Matawinie.

Le CDAM et le CNA appuient NMG et consentent aux activités de pré-développement liées à l'usine de démonstration qui se veulent respectueuses de l'environnement, des principes de développement durable ainsi que de la culture et du mode de vie de la Nation Atikamekw. Dans le cadre de l'EPD, NMG offre notamment de la formation, des emplois et des occasions d'affaires aux membres de la Nation Atikamekw à l'occasion d'activités afférentes à l'usine de démonstration et prévoit l'établissement d'un fonds de formation conjoint avec le CDAM et le CNA.

Tous les signataires de l'EPD s'engagent à développer une relation positive et mutuellement bénéfique fondée sur la confiance et le respect mutuel et de concilier leurs intérêts respectifs en lien avec le projet Matawinie envisagé par NMG. Ainsi, l'EPD définit les principes convenus par les parties qui régiront les discussions et les négociations devant mener à la conclusion de l'ERA relativement au projet Matawinie.

ÉTUDE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL

Le 11 avril 2019, la Société annonce que son étude d'impact environnemental et social (ÉIES) pour le projet Matawinie a officiellement été déposée auprès du Ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (« MELCC »).

Le dépôt de l'ÉIES est une étape importante pour l'analyse et l'autorisation du projet par le gouvernement, qui rendra sa décision par décret. Cette étude est réalisée selon les principes de développement durable et conformément à la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du MELCC, qui comprend l'analyse de la

recevabilité à la suite du dépôt de l'ÉIES, une période d'information publique, l'analyse environnementale par les experts du ministère et, si demandé, le mandat d'audience publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE).

L'ÉIES met en lumière les retombées et les impacts qu'aurait l'insertion du projet Matawinie sur certaines composantes des milieux physique, biologique et humain. Elle propose diverses mesures afin d'éviter ou d'atténuer ces impacts, ou encore de bonifier les retombées selon le cas. Depuis 2015, Nouveau Monde interagit et collabore avec le milieu d'accueil du projet et les parties prenantes, incluant la communauté Atikamekw de Manawan. En parallèle, plusieurs études approfondies ont été réalisées afin de bien caractériser le milieu récepteur, ce qui a permis d'optimiser et de proposer un projet qui adresse les enjeux identifiés.

Parmi les mesures qui ont été intégrées à la conception du projet Matawinie, il y a plusieurs solutions novatrices, parmi lesquelles nous soulignons:

- La volonté d'opérer une mine 100 % électrique. À cet effet, Nouveau Monde poursuivra dans les prochains mois la validation technologique et économique de ce concept avec différents équipementiers miniers majeurs intéressés à développer en partenariat une solution adaptée pour le projet Matawinie;
- La gestion des résidus miniers et stériles en co-disposition, évitant ainsi l'utilisation de digues et les risques environnementaux qui leurs sont associés ;
- Le retour des stériles et des résidus miniers dans la fosse pour limiter l'empreinte du projet sur le milieu naturel ;
- La restauration progressive du site minier tout au long de la période d'exploitation du projet ;
- Des horaires d'opération d'extraction minière respectant les utilisateurs occasionnels du territoire présents dans le secteur de nos opérations ;
- La maximisation des retombées socioéconomiques locales et régionales en misant sur la formation de la population de la communauté locale et de Manawan afin de favoriser les embauches locales et les partenariats d'affaires locaux;
- Pour les plus proches utilisateurs du territoire en périphérie du projet dans un rayon de 1 km de la fosse projetée, NMG rend disponible un programme d'acquisition volontaire dont les propriétaires concernés pourront se prévaloir.

Avec l'application de mesures d'atténuation, l'ÉIES démontre que les principaux impacts du projet sont généralement limités et contrôlés, si bien que les noyaux villageois de Saint-Michel-des-Saints et de Saint-Zénon sont préservés des principaux impacts, tout comme les lieux touristiques et de villégiature de la Haute-Matawinie qui font sa renommée.

ENTENTE AVEC HYDRO-QUÉBEC

Le 17 mai 2018, la Société et Hydro-Québec (“HQ”) annonçaient la signature d’un contrat de licence et d’une entente de recherche et développement concernant la transformation du graphite pour son utilisation dans les batteries lithium-ion. Cette collaboration permettra probablement, à terme, à la Société de commercialiser des technologies relatives aux matériaux de batteries, développées par HQ depuis plus de 30 ans, et ainsi, de poser un geste concret vers le positionnement stratégique du Québec dans le marché des batteries Lithium-ion.

Il est prévu dans l’entente qu’HQ assistera la Société dans la mise sur pied d’une ligne pilote dans son usine de démonstration de Saint-Michel-des-Saints, débutant avant la fin de cette année. Le succès de ce procédé à petite échelle permettra à la Société de construire à terme une usine de fabrication de matériaux d’anodes d’une capacité allant jusqu’à 100 000 tonnes par an. Cette usine de fabrication de matériaux d’anodes est un ajout et complète le projet minier de la Société.

USINE DE DÉMONSTRATION

Durant le troisième trimestre 2018, la Société annonçait la réussite de la mise en service mécanique du circuit humide de son usine de démonstration («UD»). L’UD produira 2 000 tonnes de concentré de graphite sur une période de deux ans et elle sera alimentée par la minéralisation du gisement de la zone Ouest de la propriété de graphite Matawinie, appartenant à NMG. Conformément à ses permis d’exploitation, la Société prévoit démanteler ces installations après cette période.

L’UD est un élément important de la stratégie de NMG et servira à :

- Qualifier les produits de graphite de NMG et établir un carnet de ventes;
- Tester et améliorer les procédés en vue de l’opération commerciale;
- Tester de nouvelles techniques innovantes de question des résidus miniers et de restauration des sites;
- Débuter la formation des employés et sensibiliser la relève locale aux emplois de demain.

Les produits de graphite offerts sont les suivants :

- NMG Flake +50
- NMG Flake +80
- NMG Flake +150
- NMG Fine Flake

Les teneurs se situeront entre 94-98% Cg (selon les spécifications techniques demandées).

D'autres produits de graphite sur mesure seront offerts.

ÉTUDE DE FAISABILITÉ

Le 25 octobre 2018, la Société a annoncé les résultats d'une étude de faisabilité («FS») couvrant le gisement Zone Ouest du bloc de claims Tony, qui fait partie de sa propriété de graphite Matawinie.

La FS a été effectuée par Met-Chem/DRA. La firme d'ingénierie de Montréal est responsable de l'Étude ainsi que de l'intégration des sections conformément définies par le Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (NI43-101). SNC-Lavalin Inc., ABB Inc. et SGS Canada Inc. sont également sollicités dans le cadre de la réalisation de cette FS.

Toutes les valeurs monétaires sont en dollars canadiens, sauf si autrement spécifié.

Voici les faits saillants de l'ÉF :

Économique du projet :

- Valeur actuelle nette (VAN) avant impôts de 1.287 milliards de dollars au taux d'actualisation de 8%;
- VAN après impôts de 751 millions de dollars au taux d'actualisation de 8%;
- Taux de rendement interne (TRI) avant impôts de 40,6%;
- Taux de rendement interne (TRI) après impôts de 32,2%;
- Durée de vie de la mine (DVM) de 25,5 années;
- Période de récupération de la mine estimée à 2,2 années (avant impôts);
- Période de récupération de la mine estimée à 2,6 années (après impôts);
- Coûts d'investissement initiaux (Capex) de 276 millions de dollars (incluant des imprévus de 31,5 millions de dollars);
- Dépenses d'exploitation (Opex) de 499\$ par tonne de concentré;
- Prix de vente moyen du concentré de graphite à 1 730 USD par tonne;
- Taux de conversion USD/CAD de 1.307.

Faits saillants :

- Production annuelle de 100 000 tonnes de concentré de graphite;
- Réserve probable de 59,8 millions de tonnes à une teneur moyenne du graphite contenu dans la minéralisation de 4,35% Cg
- Taux de récupération du graphite supérieur à 94%
- Pureté du produit fini/concentré : > 97% Cg
- Ratio stérile/minerais (DVM) est de 1,06 :1.

RESSOURCES

Le 27 juin 2018, la Société publiait une mise à jour de ses ressources minérales pour le dépôt de la zone Ouest. Cette nouvelle estimation des ressources est basée sur un secteur nouvellement acquis (voir communiqué de presse du 5 juillet 2017), les données de l'étude de préfaisabilité (voir communiqué de presse du 25 octobre 2017), les sondages d'exploration complétés durant le mois de janvier 2018 (voir communiqué de presse du 1er mars 2018), de nouvelles données géotechniques, une modélisation hydrogéologique de même que sur les perspectives liées au marché. Les résultats ont servi de base à l'étude de faisabilité, complétée à l'automne 2018.

Catégorie des ressources	Ressource actuelle (27 juin 2018)			Ressource précédente (2 mars 2017)		
	Tonnage (Mt)	Teneur (%Cg)	Cg (Mt)	Tonnage (Mt)	Teneur (%Cg)	Cg (Mt)
Indiquée	95,8	4,28	4,10	32,9	4,50	1,48
Présumée	14,0	4,19	0,59	0,2	4,84	0,01

ACCORD « OFFTAKE » ET DE MARKETING CONJOINT

Le 14 février 2019, la Société annonçait la signature d'un accord « offtake » et de marketing conjoint pour des flocons de concentré de graphite devant être produits par Nouveau Monde à ses installations de Saint-Michel-des-Saints avec le groupe Traxys. Ce dernier est une entreprise mondiale de logistique et de négociation de matières premières, exerçant ses activités, entre autres, en Amérique du Nord et du Sud, en Europe, en Afrique, en Extrême-Orient, en Chine et en Inde.

Faits saillants:

- Signature avec Traxys d'un accord « offtake » et de marketing conjoint contraignant.
- Pour chacune des deux premières années, Traxys commercialisera, à des fins de préqualification du produit auprès des clients, 200 tonnes de flocons de concentré de graphite (400 tonnes au total) provenant de l'usine de démonstration actuellement en exploitation de NMG (« phase de démonstration »).
- Pour chacune des cinq premières années de la production commerciale de Nouveau Monde (« phase commerciale»), 25 000 tonnes de flocons de concentré de graphite seront vendues par NMG par l'intermédiaire de Traxys.
- Traxys aura le droit exclusif de commercialiser, distribuer et revendre les produits de flocons de graphite à sa clientèle.

5.0 DÉPENSES D'EXPLORATION ET D'ÉVALUATION

	Matawinie
	\$
Solde au 1er Janvier 2019	22 594 705
Géologie	761 768
Métallurgie	21 911
Étude environnement	648 492
Étude de faisabilité	470 578
Relations avec la communauté	72 759
Étude de deuxième transformation	346 045
Usine de démonstration	1 852 059
Autres frais d'exploration	118 106
Total des frais d'exploration et d'évaluation	4 291 718
Crédits d'impôts net	(623 072)
Solde au 30 juin 2019	26 263 351

6.0 PRINCIPALES INFORMATIONS ANNUELLES

Résultats annuels pour les exercices terminés le 31 décembre 2018, 2017 et 2016

DESCRIPTION	2018	2017	2016
Produits	-	-	-
Perte nette	8 059 675	5 025 869	1 963 948
Perte par action de base et diluée	(0,054)	(0,052)	(0,031)
Total de l'actif	37 679 386	22 145 996	8 861 844

7.0 RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

Au cours de la période de six mois terminés le 30 juin 2019, la Société a comptabilisé une perte nette de 2 997 219 \$ (2 578 233 \$ au 30 juin 2018) et une perte nette par action de 0,016 \$ (0,019 \$ au 30 juin 2018). Les principales variances expliquant l'écart sont adressées ci-bas.

	Pour les périodes de six mois terminées		
	2019	2018	Variation
	\$	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel (a)	853 061	531 961	321 100
Honoraires de consultation (b)	107 268	277 571	(170 303)
Paiements fondés sur des actions (c)	190 401	638 374	(447 973)

- a) L'augmentation de 321 100 \$ des salaires s'explique par l'embauche de nouveaux employés dans plusieurs départements différents afin que la société puisse bénéficier de l'expertise requise pour amener son projet vers les prochaines étapes ainsi que l'attribution des Bonis de 163 125 \$ aux membres de la haute direction.
- b) Les honoraires de consultation ont diminué de 170 303 \$ comparé à la même période en 2018, principalement en raison de dépenses non récurrentes réalisés en 2018.
- c) Les paiements fondés sur les actions ont diminué de 447 973 \$ suite à l'octroi d'un plus grand nombre d'options au cours de la période 2018 comparé à 2019.

8.0 REVUE TRIMESTRIELLE

Résultats trimestriels

DESCRIPTION	2019-06-30	2019-03-31	2018-12-31	2018-09-30
	\$	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-	-
Perte nette	(1 702 086)	(1 295 133)	(2 285 125)	(3 199 316)
Perte par action	(0,008)	(0,007)	(0,013)	(0,021)

DESCRIPTION	2018-06-30	2018-03-31	2017-12-31	2017-09-30
	\$	\$	\$	\$
Revenus	-	-	-	-
Perte nette	(1 659 042)	(919 191)	(2 317 355)	(912 714)
Perte par action	(0,012)	(0,007)	(0,021)	(0,010)

- a) La diminution de la perte s'explique principalement par la baisse du volume d'activités au cours du trimestre.
- b) L'augmentation de la perte est principalement attribuable à l'augmentation de la charge d'impôt différé comptabilisée au cours du trimestre.
- c) L'augmentation de la perte s'explique principalement par la hausse de la rémunération à base d'actions au cours du trimestre.

9.0 RÉSULTAT DU DEUXIÈME TRIMESTRE

Pour les périodes de trois mois terminées

	<u>2019</u>	<u>2018</u>	<u>Variation</u>
	\$	\$	\$
Charges au titre des avantages du personnel (a)	512 540	275 720	236 820
Honoraires de consultation (b)	51 798	180 796	(128 998)
Paiements fondés sur des actions (c)	176 687	625 598	(448 911)

- a) L'augmentation de 236 820 \$ des salaires s'explique par l'embauche de nouveaux employés dans plusieurs départements différents afin que la société puisse bénéficier de l'expertise requise pour amener son projet vers les prochaines étapes
- b) Les honoraires de consultation ont diminué de 128 998 \$ comparé à la même période en 2018, principalement en raison de dépenses non récurrentes réalisés en 2018.
- c) Les paiements fondés sur les actions ont diminué de 448 911 \$ suite à l'octroi d'un plus grand nombre d'options au cours de la période 2018 comparé à 2019.

10.0 TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

Au 30 juin 2019, le fond de roulement de la Société est de 9 069 811 \$ et comprend une encaisse de 15 227 487 \$.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
	\$	\$
Flux de trésorerie provenant de (affecté à)		
Flux de trésorerie liées aux activités opérationnelles avant les variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(1 938 199)	(1 775 485)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	<u>(44 408)</u>	<u>(1 683 480)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	(1 982 607)	(3 458 965)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 525 280)	(7 752 018)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>21 940 925</u>	<u>2 018 725</u>
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de la trésorerie	<u>11 433 038</u>	<u>(9 192 258)</u>

ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES

Pour la période de six mois terminés le 30 juin 2019, les rentrées de fonds provenant des activités d'exploitation ont totalisé 1,9 million de dollars.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Pour la période de six mois terminés le 30 juin 2019, les flux de trésorerie liés aux activités d'investissement se sont élevés à 8,5 millions de dollars, principalement liés à la construction de l'usine de démonstration de 7,2 millions de dollars au cours de la période.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Pour la période de six mois terminés le 30 juin 2019, les rentrées de fonds liées aux activités de financement se sont chiffrées à 21.9 millions dollars. Il y a eu deux financements majeurs sous forme de capital-actions qui sont survenus lors de ce trimestre, soit :

- 1) Au 25 avril 2019, la compagnie a clôturé le placement privé sans courtage avec Pallinghurst Graphite Limited, une société affiliée du Groupe Pallinghurst (« Pallinghurst »), constitué de 43 825 000 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») du capital de la Société, au prix de 0,235 CAD par Action ordinaire pour un produit brut total de 10 298 875 CAD (le « Placement Pallinghurst ») aux termes d'un contrat de souscription en date du 2 avril 2019 annoncé précédemment. Au terme de la clôture, Pallinghurst détient 19,99% des Actions ordinaires. La Société n'a versé aucuns frais de courtage, de services de banques d'affaires ou autres frais analogues pour le Placement Pallinghurst et les Actions ordinaires émises à Pallinghurst sont soumises à une période de détention légale de quatre (4) mois plus un (1) jour se terminant le 26 août 2019. Dans le cadre de ce placement, Pallinghurst a accepté de ne pas vendre ses Actions ordinaires durant une période allant jusqu'à deux années suivant la Date de clôture du Placement Pallinghurst, sous réserve de conditions.
- 2) Au 28 juin 2019, la société a complété un placement privé constitué de 42 345 213 actions ordinaires (les « Actions ordinaires ») du capital de la Société au prix de 0,235 \$ par Action ordinaire pour un produit brut total de 9 951 125 \$ (le « Placement privé »).

De plus, la Société annonce également avoir conclu un financement non garanti avec Pallinghurst Graphite Limited («Pallinghurst») pour un montant total de 2 000 000 \$, minimisant la dilution des actionnaires, qui porte intérêt au taux de 9% par an (le «Financement»). Le capital et les intérêts courus doivent être remboursés au plus tard le 18 juin 2020.

11.0 OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Les parties liées de la Société comprennent des sociétés liées et les principaux dirigeants.

	Pour les périodes de Trois mois terminées		Pour les périodes de Six mois terminées	
	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>	<u>30 juin 2019</u>	<u>30 juin 2018</u>
	\$	\$	\$	\$
Administrateur et membre de la direction de la Société				
Charges au titre des avantages du personnel	81 191	54 986	146 686	113 553
Paiements fondés sur des actions	101 156	210 869	101 156	210 869
Membres de la direction de la Société				
Charges au titre des avantages du personnel	113 069	94 235	231 593	188 155
Paiements fondés sur des actions	50 578	105 434	50 578	105 434
Administrateurs de la Société				
Honoraires de consultation	33 283	23 700	51 283	37 200
Paiements fondés sur des actions	-	295 215	-	295 215

- a) La Société a versé un salaire et charges sociales de 146 686 \$ (113 553 \$ au 30 juin 2018) à Eric Desaulniers président et chef de la direction, et octroyé des options d'une valeur de 101 156 \$ (210 869 \$ au 30 juin 2018).
- b) La Société a versé un salaire et charges sociales total de 107 882 \$ (84 343 \$ de salaire au 30 juin 2018) et des options d'une valeur de 50 578 \$ (52 717 \$ au 30 juin 2018) à Charles-Olivier Tarte, chef de la direction financière.
- c) La Société a versé un salaire et charges sociales total de 123 710 \$ (103 813 \$ de salaire et des options d'une valeur de 52 717 \$ au 30 juin 2018) à Karl Trudeau, chef des opérations.

La Société a payé 43 214 \$ (37 200 \$ de jetons et des options d'une valeur de 295 215 \$ au 30 juin 2018) en jetons de présence aux administrateurs de la Société.

Un montant nul \$ demeure à payer au 30 juin 2019 (7 222 \$ au 30 juin 2018).

12.0 TRANSACTIONS HORS-BILAN

Il n'existe aucune transaction hors bilan.

13.0 OBLIGATIONS ET ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les paiements minimaux futurs de location pour le prochain exercice sont d'un montant de 136 232 \$.

14.0 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTES

La préparation d'états financiers consolidés conformément aux IFRS exige de la direction qu'elle applique des méthodes comptables, qu'elle formule des estimations et qu'elle pose des hypothèses qui se répercutent sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes annexes. Un résumé des méthodes et estimations comptables cruciales retenues par la Société figure à la note 3 et 4 des états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018.

15.0 STRUCTURE DU CAPITAL

	<u>28 août 2019</u>
Actions ordinaires	261 782 814
Bons de souscription	49 533 727
Bons consultatifs	1 771 665
Options	12 325 000
Options aux courtiers	1 448 425
Total d'actions ordinaires entièrement dilués	<u>326 861 631</u>

16.0 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS AU 30 JUIN 2019

Le 20 août 2019, La société annonce l'obtention d'une subvention de 4 250 000\$ pour la commercialisation de technologies du programme Technologies du développement durable Canada (« TDDC »), financé par le gouvernement fédéral. La subvention servira à construire une usine pilote de graphite sphérique purifié située au Québec. Cette usine constituera la première phase d'une installation commerciale qui produira des produits de graphite sphérique afin de desservir le marché nord-américain.

17.0 INFORMATION ADDITIONNELLE ET INFORMATION CONTINUE

Ce rapport de gestion a été préparé en date du 28 août 2019. D'avantage de renseignements sur la Société peuvent être également être trouvés sur SEDAR (www.sedar.com).

Le 28 août 2019

(signé) Eric Desaulniers

Eric Desaulniers
Président et chef de la direction

(signé) Charles-Olivier Tarte

Charles-Olivier Tarte, CPA CMA
Chef de la direction financière